

Consigne et autonomie

Construire son autonomie en tant qu'élève, c'est pouvoir, entre autres, donner du sens à ses apprentissages, en percevoir *a minima* les finalités et enjeux.

Les consignes ont un rôle à jouer dans cette construction, car elles ne se réduisent pas à de simples instructions pour orienter l'activité de l'élève en fonction de la tâche proposée, elles mettent en jeu le rapport de l'élève au savoir, rapport qui ne doit pas être laissé au hasard, elles permettent d'attribuer du sens aux tâches scolaires.

Pour qu'elles remplissent leurs fonctions vis-à-vis de la tâche et aussi vis-à-vis du processus d'autonomisation, les consignes doivent comprendre deux volets : les **conditions de réalisation**, les aspects matériels, temporels mais aussi les **objectifs didactiques**, qui eux, vont inscrire la tâche dans son contexte d'apprentissage.

Bien souvent, seules les conditions de réalisation sont énoncées, par exemple : « découper, coller, mettre en ordre les étiquettes ». Cette consigne est insuffisante car si elle met l'accent sur les actions concrètes, sur le résultat visible elle occulte les enjeux didactiques de la tâche.

Certains élèves, notamment ceux en difficulté, restent centrés sur les aspects concrets, les habiletés motrices, et non sur les apprentissages visés. Or, pour comprendre une tâche scolaire, lui donner du sens, être autonome face aux apprentissages, ils convient de distinguer **ce qui relève de l'essentiel et de l'accessoire**.

En donnant la consigne, il est également fondamental de signaler le résultat attendu en termes clairs en énonçant les **critères d'évaluation**. Le seul commentaire « tu as réussi, tu as bien collé » ne dit rien sur la nature de la réussite ni sur la pertinence des procédures utilisées. Ce sera peut-être le commentaire final « tu as bien collé » qui sera retenu.

On comprend dès lors le rôle que joue la consigne.

Il est nécessaire par ailleurs de créer de **bonnes conditions** pour énoncer une consigne, de veiller à la **qualité** des énoncés. Une « bonne » consigne doit être courte, explicitée, formulée en termes clairs, compréhensifs.

Il faut veiller à ce que les élèves soient **attentifs**, sans être distraits par les feuilles et outils à distribuer, la place assise à occuper ...

On peut énoncer la consigne **avant** de distribuer les objets nécessaires à la tâche, les tables alors sont nettes, l'attention accrue.

On peut énoncer la consigne **après** la distribution du matériel. Dans ce cas, il faut absolument laisser un moment aux élèves pour le découvrir, le **manipuler**. Ceci est très important, et, quel que soit le matériel, les laisser découvrir et commenter une fiche, discuter sur des images, jouer avec les objets qu'ils devront trier par la suite.

Il est souvent nécessaire, avec les élèves en difficulté ou les plus jeunes, de faire une **démonstration** du travail à accomplir, ou de le faire exécuter par un d'entre eux.

Il est recommandé de faire **répéter** la consigne par l'un ou l'autre élève.

Pour les plus jeunes, pour qui la consigne est plus un signal qu'une instruction, ces précautions seront indispensables. Il n'est pas inutile d'être redondant.

Il est possible de demander aux élèves **d'anticiper** la consigne à partir des supports présentés.

Une situation intéressante est de donner une consigne **erronée** pour les faire réagir et signifier les apprentissages visés.

Pour un **travail par groupe**, il arrive que toutes les consignes soient énoncées collectivement pour que chacun prenne connaissance de l'ensemble des travaux. Mieux vaut en donner seulement les grandes lignes sans entrer dans le détail, car on court alors le risque de voir défiler les élèves les uns après les autres pour demander « ce qu'il faut faire ».

La consigne donnée, le travail réalisé, il est nécessaire alors de procéder à une véritable évaluation qui permet de vérifier le résultat et les procédures employées, mais qui sera aussi l'occasion de rappeler la consigne. Ainsi, on lui attribue du sens et ce faisant, on donne des outils à l'élève pour construire son autonomie dans son rapport aux activités scolaires.